RIOCM
Regroupement intersectoriel
des organismes communautaires
de Montréal

ANALYSE DU **BUDGET PROVINCIAL** 2023-2024

déposé le 21 mars 2023 par la Coalition Avenir Québec (CAQ)

« UN QUÉBEC ENGAGÉ »...
À DÉTRICOTER NOTRE FILET SOCIAL

Regroupement intersectoriel des organismes de Montréal (RIOCM)

Rédaction : Roxanne Milot

Révision : Marie-Andrée Painchaud-Mathieu

Correction : Corrine Parmentier

Mise en page : Lucie Poulin

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION....04

Action communautaire et action communautaire autonome (ACA)....05

Santé....08

Éducation....09

Enfance et jeunesse....10

Santé mentale....10

Personnes âgées / handicapées ou ayant une incapacité....11

Personnes en situation de handicaps....12

Personnes immigrantes, réfugiées, demandeuses d'asile....15

Premières nations....16

Prévention de la violence et féminicides....16

Logement....17

Transport....18

Environnement....19

CONCLUSION....20

RÉFÉRENCES....15

INTRODUCTION

Le mardi 21 mars 2023, le ministre des Finances du Québec, Éric Girard, a déposé le premier budget du second mandat du gouvernement de la Coalition Avenir Québec (CAQ), réélu avec une forte majorité à l'Assemblée nationale à l'automne dernier.

Pour le communautaire, malheureusement peu de surprises, moins d'un an après le lancement du nouveau Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2022-2027 (PAGAC). Celui-ci contenait des annonces d'investissements sur 5 ans, dont des augmentations récurrentes du financement à la mission globale dans certains secteurs. Une annonce, à la veille du budget, a toutefois fait sourciller le milieu. Elle porte sur un retour en force de la pédiatrie sociale (Éric Girard rompt avec la tradition), alors que les ressources existantes, dans le communautaire comme dans le réseau public, souffrent elles-mêmes d'un sous-financement chronique !

En dépit des multiples critiques, la CAQ honore sa promesse électorale de baisser les impôts. Mesure phare de ce budget qui s'ajoute au « bouclier anti-inflation », elle bénéficiera plus aux riches qu'aux personnes les plus gravement touchées par la hausse du coût de la vie. C'est le tiers de la population, soit 2,4 millions de Québécoises et de Québécois, qui n'en profitera pas. Cette mesure est symptomatique de plusieurs choix faits dans le cadre de ce budget « qui s'engage » surtout à stimuler l'économie et très peu à soutenir les populations les plus vulnérabilisées et marginalisées.

Le ministre Girard nous dit avoir les moyens de « remettre de l'argent dans les poches des Québécois » et Québécoises de façon permanente, tout en continuant à remplir les principales missions de l'État, comme le démontre l'augmentation des dépenses : en hausse de 7,7 % en santé et de 5 ou 6 % en éducation, incluant l'éducation supérieure. Au-delà des milliards de dollars annoncés[1], demandons-nous si ces sommes montrent un « engagement » envers les populations, notamment celles qui en ont le plus besoin ? Permettent-elles au gouvernement de s'attaquer aux crises comme celles du logement et de l'environnement, parmi tant d'autres, et aux enjeux sociaux majeurs ?

Pour répondre à ces questions, nous présenterons les principaux investissements en action communautaire et les mesures qui renforcent les mailles de notre filet social collectif, composé du réseau de la santé, de celui de l'éducation, des CHSLD, des CPE, des logements sociaux, etc. Nous verrons qu'en ce début de mandat, la CAQ « engage le Québec » dans des mesures fiscales qui creusent les inégalités et fait des choix de dépenses qui érodent encore davantage les dispositifs de protection sociale des personnes les plus démunies… Bref, il apparaît clairement que ce gouvernement ne s'engage pas à freiner l'appauvrissement ni la crise climatique.

1 Comme l'an dernier, ce budget nous en met plein la vue avec ses chiffres astronomiques puisque les investissements sont présentés sur plusieurs années. Pour y voir plus clair, consultez le document préparé par le RIOCM l'an dernier sur la méthode de présentation des chiffres.

ACTION COMMUNAUTAIRE
ET ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME (ACA)

Les principales sommes annoncées pour le milieu communautaire en 2023-2024 (voir notamment la section D.29 « Soutenir les personnes plus vulnérables » et les suivantes) :

- ↳ 36 M$ pour le PSOC : en soutien à la mission des organismes en santé et services sociaux (SSS)
- ↳ 15,4 M$ pour prolonger d'un an le Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS), qui sert notamment à financer les Alliances pour la solidarité (entente Ville-MESS)[2]
- ↳ 12 M$ pour le Programme de soutien à l'action bénévole (SAB), fonds discrétionnaires des députés ou députées
- ↳ 7 M$ pour les refuges d'urgence, en vue de places supplémentaires dans les refuges existants et de nouveaux refuges partout au Québec
- ↳ 6,5 M$ pour les services d'hébergement pour les Autochtones en situation d'itinérance
- ↳ 6,1 M$ pour la Stratégie nationale de prévention des surdoses de substances psychoactives, notamment des mesures de prévention et réduction des méfaits liés à l'usage des drogues (D.33)
- ↳ 5 M$ pour les centres de crises (santé mentale)
- ↳ 5 M$ pour les organismes pour hommes en situation de grande vulnérabilité, notamment les pères
- ↳ 2 M$ pour les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence, afin de bonifier leurs services
- ↳ 7 M$ pour la sécurité alimentaire : 2 M$ pour l'achat de denrées par des organismes d'aide alimentaire et 5 M$ pour rénover les infrastructures d'entreposage du réseau des Banques alimentaires (Plan québécois des infrastructures - PQI)
- ↳ 2 M$ pour le soutien financier à l'action communautaire en milieu autochtone
- ↳ 1,5 M$ pour un projet-pilote dans les haltes-garderies communautaires (3 M$ sur 2 ans) pour accompagner les familles avec enfants à besoins spécifiques
- ↳ 800 000 $ pour l'action communautaire en environnement
- ↳ 1 M$ pour soutenir la vitalité des communautés d'expression anglaise du Québec, notamment pour les organismes communautaires du secteur

Autres :

- ↳ 4,5 M$ pour les carrefours jeunesse-emploi (CJE) financement stable en soutien à la mission.

2. Nous attendons des précisions sur la somme prévue et la provenance des fonds dédiés à la prolongation des Alliances pour la Solidarité durant l'année de transition (2023-2024) qui précède le renouvellement du PAGIEPS.

PSOC

Encore moins élevé que l'an dernier, le rehaussement de 36 M$ annoncé en soutien à la mission globale pour les 3 000 organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux (OCASSS), soit environ 12 000 $ de rehaussement en moyenne par groupe, n'est pas à la hauteur des besoins et ne permet pas de pallier la détérioration de leur capacité d'agir. Rappelons que les besoins s'élèvent à 370 M$ pour l'ensemble des OCASSS du Québec, dont 110 M$ pour Montréal seulement. (RIOCM, 2022)

Comme l'an dernier, nous remettons en question le choix de ce gouvernement d'investir dans le réseau des CJE, car ceux-ci semblent dédoubler certaines activités développées sur le terrain par des organismes d'action communautaire, alors que ces derniers ne peuvent, au mieux, qu'espérer un faible rehaussement de leur financement à la mission, à la condition qu'ils soient financés au PSOC.

CRISES DES OPIOÏDES ET ITINÉRANCE

Montréal est l'épicentre de la crise des surdoses au Québec. Elle héberge la moitié des personnes en situation d'itinérance et la grande majorité des personnes migrantes à statut précaire de la province. Les ressources d'hébergement en itinérance ne débordent plus seulement l'hiver; il manque de places toute l'année, particulièrement pour les femmes. Les investissements ciblés annoncés dans le budget ne suffiront pas à agir de manière structurante sur ces problématiques complexes.

MAISONS D'HÉBERGEMENT POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE

En juin 2022, le gouvernement adoptait la Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027 (E49). Pour le communautaire, « c'est seulement un ajout de 2 M$ récurrent, au budget actuel, que devront se séparer plus d'une centaine de maisons d'hébergement pour femmes de 1re et de 2e étape. » Rappelons que les groupes réclamaient 33 M$. (FMHF)

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Depuis le début de la pandémie jusqu'à la rentrée dernière, des fonds d'urgence venus de tous les paliers de gouvernement se multiplient pour soulager un tant soit peu les groupes communautaires face à l'augmentation de la fréquentation des banques alimentaires qui ne dérougit pas. C'est la conséquence du prix des denrées qui grimpe et qui s'ajoute à la hausse des coûts des produits et services essentiels que de plus en plus de ménages n'arrivent pas à se payer (logement, transport, médicaments et soins de santé, autres produits de consommation). Les 2 M$ projetés annuellement sur 5 ans sont une bonne nouvelle pour les organismes qui distribuent des denrées alimentaires pour compléter le panier des ménages, mais cette somme est famélique considérant les 24 M$ réclamés. (Les organismes d'aide alimentaire « délaissés », TVA) Cela ne règle pas le problème de l'inflation ni ne répond au besoin d'un nombre grandissant de personnes peinant à accéder à une alimentation saine et en quantité suffisante. C'est ce que déplorent également les popotes roulantes qui desservent de nombreuses personnes âgées, handicapées et en perte d'autonomie (Un budget inadéquat pour les popotes roulantes, Journal de Chambly). Bref, cette mesure laisse une proportion importante de Québécois et Québécoises sur leur faim et est incapable d'assurer leur droit à l'alimentation.

RENOUVELLEMENT DES ALLIANCES POUR LA SOLIDARITÉ (CONNUES SOUS LE NOM DE L'ENTENTE VILLE-MESS À MONTRÉAL)

Les MRC attendaient la confirmation de la prolongation de l'enveloppe budgétaire pour l'année de transition 23-24 avant la sortie du prochain PAGIEPS. Ces sommes permettront aux organismes communautaires de continuer, du moins pendant un an, à mener de nombreux projets en soutien aux personnes les plus vulnérabilisées et marginalisées. Nous attendons à ce sujet des confirmations de la Ville de Montréal à savoir de quelle façon les sommes seront attribuées. Nous espérons que la confirmation de la prolongation des ententes arrivera très rapidement pour assurer la continuité des activités offertes, alors que les contrats arrivent à leur terme (31 mars). Le milieu communautaire montréalais a d'ailleurs mené des consultations cet hiver en vue du renouvellement de cette enveloppe. Il en ressort qu'au-delà des projets annuels ou pluriannuels, le prochain PAGIEPS doit inclure des mesures fortes et structurantes pour s'attaquer aux causes des inégalités sociales, plutôt que de financer des mesures de mitigation de la pauvreté. À la veille du renouvellement du PAGIEPS, le Collectif pour un Québec sans pauvreté conclut que le Budget du Québec 2023-2024 [est] un aveuglement de mauvais augure pour la lutte contre la pauvreté…

À ce Budget, le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) déclare que « les nouveaux investissements totalisant environ 70 millions $ cette année ne représentent que du saupoudrage et n'auront rien de structurant pour le milieu. » (RQ-ACA) On peut toutefois timidement se réjouir que les organismes d'ACA en environnement apparaissent dans ce budget alors qu'ils avaient été oubliés dans le PAGAC 2022-2027.

En effet, ce budget contient plusieurs fonds ponctuels ou pour des activités ou dépenses spécifiques (comme l'achat de denrées). Cela n'est pas structurant pour le milieu communautaire qui peine de plus en plus à réaliser sa mission. « Comment voulez-vous que les organismes communautaires autonomes puissent soutenir les personnes vulnérables s'ils sont en constante rédaction de projets temporaires, offrant des emplois temporaires et créant des réponses temporaires aux besoins des communautés ? » questionne Karine Verreault, co-porte-parole de la Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires (CTROC). (CTROC)

À cela s'ajoutent des sommes importantes dans des fonds discrétionnaires comme le SAB et le fonds pour répondre aux urgences en action communautaire. Pour le SAB, l'enveloppe reste la même que l'an dernier et les organismes sont mis en compétition pour accéder à un petit financement ponctuel. C'est le député ou la députée qui choisit de soutenir ses organismes chouchous, ceux qui se démarquent à ses yeux. Le Fonds d'aide à l'action communautaire autonome (FAACA)[3] de 50 M$ annuellement, annoncé dans le PAGAC, fonctionne de façon similaire puisqu'il permet à la ministre de l'Action communautaire et de la Solidarité sociale, Chantal Rouleau, de déterminer à quelle crise il est prioritaire de répondre… Nous en avons eu l'exemple en janvier dernier lorsque des fonds ont été annoncés quelques jours après une conférence de presse lors de laquelle le milieu communautaire déplorait la situation dramatique des demandeurs et demandeuses d'asile, de plus en plus nombreux à s'installer à Montréal. (TCRI) Ce fonds d'urgence, géré par Centraide, a été distribué à une poignée d'organismes venant en aide aux demandeurs d'asile.

D'autres sommes annoncées dans le PAGAC apparaissent aussi dans ce budget, comme les 13,6 M$ accordés au réseau des Corporations de développement communautaire (CDC) et aux 344 organismes communautaires de promotion des droits. Par ailleurs, le gouvernement de la CAQ reste silencieux sur l'indexation tant attendue de l'ensemble des programmes de soutien à la mission des organismes communautaires, mesure qui ne se trouvait pas dans le PAGAC. C'est une des revendications phares du milieu, au cœur des nombreuses actions prébudgétaires des groupes de défense collective des droits (DCD), notamment. (RODCD)

À SURVEILLER

- Les travaux en vue du nouveau PAGIEPS et la tournée de la ministre de l'Action communautaire et de la Solidarité sociale, Chantal Rouleau qui a dit vouloir « moderniser » les programmes d'action communautaire et de solidarité sociale.
- Le dépôt du Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2023-2028 par le Secrétariat à la condition féminine, prévu cette année, avec des investissements pour le Plan d'action (3,5 M$) et pour le bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie (800 000 $). Possibilité de soutien à venir pour les organismes communautaires de la communauté LGBTQ+.

> « LES NOUVEAUX INVESTISSEMENTS TOTALISANT ENVIRON 70 MILLIONS $ CETTE ANNÉE NE REPRÉSENTENT QUE DU SAUPOUDRAGE ET N'AURONT RIEN DE STRUCTURANT POUR LE MILIEU. »

3. Le Fonds d'aide à l'action communautaire autonome (FAACA) […] est administré par le MESS pour les activités relatives à l'action communautaire autonome et par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) pour les activités d'aide humanitaire internationale. Les revenus du FAACA proviennent du MESS et du MRIF.

SANTÉ

Quelques faits saillants concernant les investissements annoncés :

- 272 M$ pour pérenniser les centres de vaccination et de dépistage mis en place durant la pandémie
- 83 M$ pour faire appel au privé afin de réduire la liste d'attente en chirurgies
- 60 M$ (sur 2 ans) pour créer l'Agence Santé Québec
- 50 M$ pour ouvrir de nouvelles cliniques d'accès à la première ligne avec des infirmières spécialisées
- 26,2 M$ pour la plateforme « Votre Santé » afin de faciliter la prise de rendez-vous auprès des professionnels de la santé, en présence ou en télémédecine

RÉSEAU DE LA SANTÉ

Une réforme qui avance… sans réel débat public

Comme nous le craignions, le gouvernement choisit de prolonger la sous-traitance des services de santé par le privé, principalement pour réduire la liste d'attente de chirurgies, comme cela avait été fait durant la pandémie pour pallier le délestage.

Nous surveillons de près le déploiement de l'Agence Santé Québec qui, malgré son importance et ses multiples impacts sur la structure du réseau de la santé, ne fait l'objet que d'une seule page dans le présent budget (D.13) « Notons que hormis les 60 M$ non récurrents prévus sur 2 ans pour la création de l'agence Santé Québec, le budget ne nous apprend rien d'autre sur la réforme Dubé qui s'amorcera sous peu en santé et services sociaux. » (IRIS)

Il est intéressant que le gouvernement reconnaisse l'importance d'avoir des centres de service de proximité, comme plusieurs centres de vaccination et de dépistage mis en place pendant la pandémie et qui étaient parfois ancrés dans les communautés locales. Le gouvernement annonce donc des investissements pour les maintenir ouverts et élargir « leur portée afin d'y intégrer des activités préventives et d'autres services de première ligne pour ainsi désengorger le système hospitalier. » (D.6) Aussi, des sommes sont prévues pour déployer 6 nouvelles cliniques d'accès à la première ligne (un total de 12 cette année) avec des infirmières praticiennes spécialisées et d'autres professionnels. Toutefois, nous joignons notre voix à celles de tant d'autres qui déplorent depuis des décennies que les gouvernements ne choisissent pas plutôt de réinvestir dans les CLSC dont c'était la mission principale…

Un des angles morts de ce budget est le besoin en personnel pour réaliser les mesures annoncées dans les services publics. Des négociations sont en cours dans le secteur public et le budget nous en dit bien peu sur les efforts qui seront consentis. Pourtant, le fonctionnement et la pérennité des services publics en dépendent.

À SURVEILLER

- Le Projet de loi 15 déposé le 29 mars par le ministre de la Santé, Christian Dubé, sur l'Agence Santé Québec.

  (D.13)

- Les négociations avec le personnel du secteur public et les multiples transformations du système de santé, dont la rémunération axée sur le patient

  (D.8) qui aura des conséquences sur les types et la qualité des soins offerts dans les établissements publics

ÉDUCATION

Les thématiques de prédilections du gouvernement de la CAQ sont :

- L'augmentation de la diplomation, en perte de vitesse depuis la pandémie
- Des projets particuliers, dans toutes les écoles secondaires
- La valorisation de la formation professionnelle et aux cycles supérieurs, l'« innovation » ainsi que les technologies
- Le soutien aux enseignantes et les enseignants

La majorité (près de 60 %) des écoles sont en mauvais état au Québec et leur niveau de vétusté s'accroit d'année en année. Pour faire face à cette situation dramatique qui affecte le quotidien de milliers d'élèves à travers le Québec et de tout le personnel scolaire, le gouvernement prévoit seulement un peu plus de 26 M$ cette année pour entretenir les écoles, ce qui nous permet d'annoncé « encore plus d'écoles vétustes au Québec » l'an prochain…

Pour tenter de gommer l'école à 3 vitesses et faire grimper le taux de persévérance scolaire, « le gouvernement souhaite que tous les établissements publics d'enseignement secondaire offrent au moins un projet pédagogique particulier. » La gratuité n'est toutefois pas une priorité pour le gouvernement qui bonifie seulement de 100 $ le soutien financier offert aux parents. (C.10)

La mise en œuvre de nombreuses mesures annoncées dépendent du personnel pour les réaliser, autant des enseignants et enseignantes et des professionnels et professionnelles qui accompagnent les élèves ayant des besoins particuliers (12 M$), que des autres acteurs du réseau scolaire (18,2 M$), comme les « agents de soutien dans les écoles primaires et secondaires situées dans les milieux défavorisés » et le personnel de services de garde qui seront encore plus nombreux à participer au projet-pilote « d'aides à la classe au primaire ». Le gouvernement dit vouloir améliorer la rétention et attirer le personnel dans les écoles, toutefois les mesures proposées semblent bien insuffisantes. Comme dans plusieurs secteurs, on cherche à retarder le départ à la retraite du personnel enseignant, à valoriser le rôle du personnel de soutien dans la réussite scolaire des élèves et à compléter la formation des nombreuses personnes « non légalement qualifiées » en poste dans les écoles.

Le gouvernement de la CAQ veut améliorer l'efficacité et la performance des réseaux publics. Il a l'intention de s'attaquer aux structures du réseau public d'éducation comme en santé pour les rendre plus « performants ». Ce budget prévoit donc des sommes importantes pour augmenter la performance du réseau (44,6 M$), par l'accès aux données et la transformation numérique (32,9 M$) et pour rendre le ministère plus « efficient » (11,7 M$).

Des parallèles sont à faire avec le projet de loi sur l'accès aux données (PL3). L'efficience semble passer par « le partage de ressources et de services dans les organismes scolaires. » (C.12)

La volonté de déployer et implanter un nouveau modèle de gouvernance scolaire est à surveiller puisque depuis la transformation des commissions scolaires en centres de services, des reculs s'observent en matière de démocratie. Les voies des milieux semblent considérablement réduites, ce qui entrave leur capacité à nommer leurs besoins et enjeux. Nous nous inquiétons que ce soit également le cas avec l'Agence Santé Québec. (RIOCM, 2023)

Comme dans beaucoup de sections de ce budget, de nombreuses mesures ont pour objectif ultime de stimuler l'économie. Il en va de même en éducation lorsqu'il est question d'augmenter la diplomation et de valoriser la formation professionnelle pour contrer la pénurie de main-d'œuvre, et de stimuler l'« innovation » aux cycles supérieurs et dans le secteur des technologies pour accélérer le développement économique.

Ce budget comporte un gain pour les 80 000 étudiantes et étudiants cégépiens et universitaires qui bénéficient de prêts et bourses, puisque la bonification des frais de subsistance accordée pendant la pandémie devient permanente (48,4 M$).

ENFANCE ET JEUNESSE

- ↳ 12,5 M$ pour développer le réseau québécois des centres de pédiatrie sociale en communauté
- ↳ 19 M$ pour les soins et services aux jeunes en difficulté, entre autres : pour la 2e phase de la mise en œuvre des recommandations de la Commission Laurent (6 M$), pour les suivis en protection de la jeunesse (3 M$), pour de « nouveaux projets » visant à diminuer l'engorgement dans les centres de réadaptation pour les jeunes en difficulté (5 M$) (p. ex. : adaptation, déficience physique ou intellectuelle)
- ↳ 18,5 M$ pour convertir 5 000 places de service de garde non subventionnées en places subventionnées
- ↳ 5,2 M$ pour bonifier l'offre de garde ou l'accompagnement des parents, notamment un incitatif de 3 500 $ pour créer des places en milieu familial, des mesures pour favoriser la qualité éducative, le recrutement d'éducatrices à l'international

PÉDIATRIE SOCIALE

La CAQ choisit d'accorder un investissement de 57,5 M$ sur 4 ans (E.32) au docteur Julien pour multiplier les Centres de pédiatrie sociale partout sur le territoire (50 centres prévus). Cette décision ne fait pas l'unanimité, car les ressources existantes, dans le communautaire comme dans le réseau public de SSS, souffrent d'un sous-financement chronique.

Plusieurs voix s'élèvent donc de nouveau pour déplorer cette décision du gouvernement alors qu'il n'a pas encore honoré sa promesse de financer convenablement les organismes communautaires famille (OCF).

Ce budget annonce que ceux-ci devront attendre à 27-28 pour espérer atteindre les 200 000 $ de financement annuel à la mission recommandés près d'une décennie plus tôt par la Commission Laurent. (E.32) Les OCF réagissent fortement et tirent la sonnette d'alarme, étude à l'appui : « plus du tiers des OCF sont à risque de devoir cesser leurs activités d'ici 5 ans [alors que] les besoins des familles ne font qu'exploser à l'heure actuelle ». (FQOCF, voir le mémoire prébudgétaire) La Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ) pose ainsi une question qui s'applique à plusieurs secteurs du communautaire : « Comment continuer à soutenir les familles les plus vulnérables quand, faute de financement, la pénurie de main-d'œuvre fragilise sévèrement ces organismes ? » (FAFMRQ)

Les investissements annoncés en pédiatrie sociale permettront d'offrir certains « soins et services directs à plus de 15 000 enfants vulnérables » (E.32). Mais, que se passe-t-il quand les familles auront d'autres besoins et qu'ils reviendront au CLSC pour constater que les services publics ne sont pas au rendez-vous ? Quel sort réserve-t-on aux enfants qui n'auront pas accès aux services en pédiatrie sociale ? Le gouvernement se déleste ainsi encore un peu plus de sa responsabilité populationnelle. Pour la CTROC, ce choix d'investissement est symptomatique de « la privatisation de la santé et des services sociaux. » (CTROC)

PLACES EN GARDERIE

Convertir 5 000 places de service de garde non subventionnées en places subventionnées soulage certainement le portefeuille des parents obligés de se tourner vers des garderies privées. Toutefois, le gouvernement fait encore ici le choix de subventionner le privé plutôt que de développer le réseau public de centres de la petite enfance (CPE). Malgré l'incitatif financier pour créer des places en milieu familial, ce budget ne propose pas de plan de rattrapage conséquent pour livrer les places attendues par les milliers de parents du Québec. Cela compromet notamment le retour au travail ou aux études, de femmes surtout, ce qui a pour conséquence de contribuer à la pénurie de main-d'œuvre, notamment dans les réseaux dits essentiels où les travailleuses sont majoritaires : santé, éducation, communautaire, services, etc.

JEUNES EN DIFFICULTÉ

Le gouvernement reconnaît le problème d'engorgement dans les centres de réadaptation pour les jeunes en difficulté, mais les investissements prévus restent insuffisants pour combler les besoins identifiés.

SANTÉ MENTALE

- ↳ 15,1 M$ pour améliorer l'accès aux soins et services
- ↳ 5 M$ pour les centres de crise
- ↳ 5 M$ en santé mentale des nouveaux parents (périnatalité)
- ↳ 2 M$ pour les campagnes d'information sur les services existants (santé mentale et servicesociaux)

Même stratégie du gouvernement que dans plusieurs secteurs en SSS : les mesures prévues ont pour objectif de réduire la liste d'attente sans toutefois prévoir les investissements massifs requis pour répondre aux besoins existants. Il est même insultant d'investir dans une campagne d'information alors que le problème se situe principalement au niveau du manque de services en santé mentale et SS. Le Réseau des Centres de ressources périnatales du Québec (RCRPQ) se réjouit pour sa part que le gouvernement investisse en périnatalité ce qui constitue un pas dans la bonne direction pour la santé mentale des nouveaux parents.

Le budget est avare de détails concernant les « mesures innovatrices » qu'il souhaite voir se déployer pour « améliorer l'efficacité des interventions et l'accès aux soins et aux services pour les jeunes en difficulté, les personnes souffrant d'une déficience physique ou celles ayant des besoins particuliers en santé mentale » (D.32). Plus tôt cette année, le gouvernement avait annoncé sa volonté de soutenir les « pairs aidants » en santé mentale. Les organismes communautaires du secteur seront-ils interpellés ? Nous espérons que le gouvernement reconnaîtra leur expertise, en commençant par financer convenablement la mission globale de l'ensemble des organismes d'ACA. À ce sujet, les maisons des jeunes du Québec (MDJ) rappellent qu'elles sont, par leur approche d'intervention globale, une ressource qui participe à l'amélioration de la santé mentale des jeunes. Elles déplorent le manque de reconnaissance des groupes communautaires déjà présents sur le terrain, qui développent une intervention de qualité et de proximité avec les jeunes, mais qui sont menacés de disparaître, faute de moyens pour conserver leurs intervenantes et intervenants. (RMJQ)

> LES MESURES PRÉVUES ONT POUR OBJECTIF DE RÉDUIRE LA LISTE D'ATTENTE SANS TOUTEFOIS PRÉVOIR LES INVESTISSEMENTS MASSIFS REQUIS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS EXISTANTS.

PERSONNES ÂGÉES
HANDICAPÉES OU AYANT UNE INCAPACITÉ

Personnes âgées, travailleurs et travailleuses expérimentées près de la retraite :

- ↳ Régime des rentes du Québec (RRQ) : rendre la cotisation facultative après 65 ans, protéger la rente en cas de travail à temps partiel et repousser à 72 ans (plutôt que 70 ans) l'âge maximal pour demander une rente de retraite
- ↳ Soins à domicile : Augmenter les services sur le plan du nombre de personnes rejointes et du nombre d'heures offertes

Hébergement :

- ↳ 104,1 M$ pour prolonger plusieurs subventions aux résidences privées pour aînés (RPA) : pour le Programme de transition salariale pour le personnel en RPA (59,6 M$), pour subventionner des travaux de rénovation et couvrir la hausse d'assurances, pour bonifier progressivement le taux du crédit d'impôt remboursable pour maintien à domicile des aînés, pour l'installation de gicleurs (44,5 M$)
- ↳ 40 M$ pour les maisons des aînées et maisons alternatives
- ↳ 20 M$ pour l'harmonisation des CHSLD publics et privés

Soutenir les initiatives des plans d'action gouvernementaux :

- ↳ 21,2 M$ pour favoriser le vieillissement actif (Plan 18-23)
- ↳ 15,2 M$ pour la lutte à la maltraitance des aînés (Plan 22-27)

Personnes proches aidantes :

- ↳ 13,3 M$ pour le soutien aux personnes proches aidantes (Politique nationale (2021) et Plan d'action gouvernemental pour les personnes proches aidantes (2021-2026))
- ↳ 10 M$ pour de nouvelles places de répit pour les parents d'enfants handicapés (mineur ou majeur)

RETRAITE (RRQ)

Dans le « bouclier anti-inflation », le gouvernement de la CAQ annonçait une mesure fiscale pour les personnes âgées afin d'augmenter leur revenu. La transformation du RRQ participe aussi à remettre de « l'argent dans les poches » des personnes âgées, mais en les poussant à travailler plus longtemps. Cela fait écho à la solution proposée dans plusieurs secteurs, soit celle de faire appel aux personnes en âge de prendre leur retraite pour éponger en partie la pénurie de main-d'œuvre. Or, cette mesure n'aide en rien les personnes âgées qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas repousser l'âge de la retraite. Rappelons que les personnes âgées sont nombreuses parmi les personnes à faible revenu au Québec.

SOINS À DOMICILE

La cible du gouvernement est de réduire de moitié la liste d'attente (de 19 000 à 10 000) pour un premier service à domicile pour les personnes aînées, handicapées ou ayant une incapacité. Le gouvernement prévoit donc d'ores et déjà de laisser 10 000 personnes sans service (D.16). L'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) précise que « Le gouvernement continue en outre de rattraper très lentement son important retard en services à domicile ». L'augmentation prévue du nombre d'heures de soins (44 millions en 2028) est en effet très insuffisante selon l'IRIS qui évaluait les besoins au Québec à près de 3 fois plus (125 millions d'heures de soins) avant la pandémie ! « Cette insuffisance contribue à l'engorgement du reste du système de santé. » (IRIS)

PROCHE AIDANCE

Avec autant de personnes qui requièrent des soins et services et qui devront encore attendre pour les recevoir, la pression repose de plus en plus sur les épaules des milliers de personnes proches aidantes, souvent elles-mêmes des personnes âgées. Les groupes communautaires attendent toujours les sommes annoncées dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour les personnes proches aidantes (2021-2026). Dans ce contexte, l'annonce de nouvelles places de répit pour les parents d'enfants handicapés (mineur ou majeur) est une bonne nouvelle selon la Société québécoise de la déficience intellectuelle (SQDI). (Gouvernement du Québec)

HÉBERGEMENT

Le gouvernement mise sur les RPA, pour les aînées qui en ont les moyens, et sur les maisons des aînées pour quelques places de choix. Ainsi, malgré de nombreuses critiques, la CAQ va de l'avant avec sa promesse de construction de maisons des aînés et de maisons alternatives (pour personnes handicapées adultes) malgré la montée en flèche des coûts de construction et l'écart entre les besoins actuels et à venir en matière d'hébergement. Faut-il rappeler l'état de vétusté des installations publiques qui accueillent la grande majorité des personnes âgées en perte d'autonomie ?

Quand on dit que le gouvernement se déleste de ses responsabilités populationnelles, c'est particulièrement clair concernant l'hébergement des personnes aînées et en perte d'autonomie lorsqu'il affirme que « les RPA de toutes les tailles constituent un partenaire essentiel du réseau public de la santé dans le maintien à domicile des aînés. » (D.19) Le gouvernement sous-traite au privé – grandement subventionné par le trésor public – les services offerts par les RPA. Il prévoit même mettre en place un « mécanisme d'allocation directe aux RPA [pour leur permettre] d'avoir une source de revenu stable et prévisible pour la prestation des services offerts aux aînés. » (D.21)

> LA CIBLE DU GOUVERNEMENT EST DE RÉDUIRE DE MOITIÉ LA LISTE D'ATTENTE (DE 19 000 À 10 000) POUR UN PREMIER SERVICE À DOMICILE. IL PRÉVOIT DONC D'ORES ET DÉJÀ DE LAISSER 10 000 PERSONNES SANS SERVICE.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAPS

- 3 M$ pour l'Office des personnes handicapées du Québec
- 3 M$ pour bonifier l'aide financière pour l'acquisition ou l'adaptation d'un véhicule collectif adapté
- 1,8 M$ pour encourager l'intégration en emploi et la participation à des mesures d'employabilité des personnes handicapées et des prestataires d'assistance sociale, notamment pour prolonger certaines mesures de la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées (2019-2024)
- 700 000 $ pour les services de surveillance d'élèves handicapés de 12 à 21 ans en dehors des heures de classe pendant l'année scolaire et durant la période estivale

Ces quelques annonces sont bien accueillies puisqu'elles font échos aux préoccupations des personnes en situation de handicaps, mais les budgets accordés ne permettent pas de répondre complètement aux besoins. (SQDI) À titre d'exemple, la subvention pour augmenter l'offre de transport adapté « en dehors des heures de service du transport adapté régulier » (pour l'adaptation de taxis par exemple) est insuffisante et non indexée. L'amélioration du transport adapté régulier aurait mérité l'attention du gouvernement ; il en va du droit à la mobilité des personnes en situation de handicaps.

> L'AMÉLIORATION DU TRANSPORT ADAPTÉ RÉGULIER AURAIT MÉRITÉ L'ATTENTION DU GOUVERNEMENT ; IL EN VA DU DROIT À LA MOBILITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAPS.

À SURVEILLER

- Les travaux de renouvellement de 2 plans d'action gouvernementaux qualifiés de « cruciaux » pour les personnes en situation de handicap : la Stratégie pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées et le PAGIEPS. (SQDI)

PERSONNES IMMIGRANTES, RÉFUGIÉES OU DEMANDEUSES D'ASILE

- ↳ 94,4 M$ pour l'intégration socioprofessionnelle des personnes immigrantes
- ↳ 4 M$ pour accélérer l'analyse des demandes d'immigration temporaire des travailleurs et des étudiants étrangers
- ↳ 1 M$ pour lutter contre le racisme

Dans une visée d'intégration professionnelle et comme solution à la pénurie de main-d'œuvre, notamment en régions, ce budget prévoit près de 100 M$ pour l'intégration des personnes immigrantes. Près de la moitié (42,7 M$) est dédiée à la francisation, le quart (23,6 M$) à la reconnaissance des compétences, et d'importants sommes à la promotion de l'immigration en région pour répondre aux besoins du marché du travail (14,6 M$) et pour favoriser l'attraction et la rétention de travailleurs et travailleuses (6,5 M$). Une mesure concerne spécifiquement les demandeurs d'asile (7 M$), pour mettre en place 2 projets-pilotes visant l'intégration en emplois des demandeurs d'asile dans des secteurs ciblés (tourisme, santé et filière batterie). Pour soutenir leur installation en dehors de la métropole, on investit dans « la création d'une offre de service complète » en région.

L'IRIS met en lumière un autre angle mort de ce budget : la situation d'un nombre croissant d'immigrants et immigrantes à statut temporaire qui résident en sol québécois et qui peinent à avoir accès aux services. Malgré la couverture médiatique des dernières années sur les conditions de vie déplorables de ces travailleurs et travailleuses essentielles au fonctionnement de l'économie québécoise, les demandes de plusieurs groupes n'ont pas été entendues.

Des ressources seront toutefois ajoutées afin d'améliorer les processus administratifs permettant de régulariser plus rapidement les statuts d'immigration temporaire, processus qui sont source de grand stress pour les personnes en attente du renouvellement de leur permis de travail ou d'études.

En ce qui concerne la lutte contre le racisme, à propos duquel le gouvernement refuse toujours de reconnaître le caractère systémique, une somme qui semble bien insuffisante (1 M$) est allouée au Bureau de coordination pour soutenir la mise en œuvre des 25 recommandations du rapport du Groupe d'action contre le racisme. Nous restons à l'affût d'annonces lors des prochains budgets de financements supplémentaires et de mesures structurantes visant l'atteinte des droits des personnes racisées. .

Nous espérons qu'un arrimage sera fait entre la lutte contre le racisme et la réforme et la modernisation de la police pour laquelle d'importantes sommes sont prévues dans ce budget.

> UN AUTRE ANGLE MORT DE CE BUDGET :
> LA SITUATION D'UN NOMBRE CROISSANT D'IMMIGRANTS ET IMMIGRANTES À STATUT TEMPORAIRE QUI RÉSIDENT EN SOL QUÉBÉCOIS ET QUI PEINENT À AVOIR ACCÈS AUX SERVICES.

PREMIÈRES NATIONS

- ↳ 17,8 M$ pour l'aide au logement en milieu autochtone
- ↳ 14,8 M$ pour renforcer les services offerts aux Autochtones et en faciliter l'accès
- ↳ 2 M$ en soutien financier à l'action communautaire en milieu autochtone
- ↳

Des sommes importantes sont investies pour tenter d'offrir des réponses à certaines crises, comme celle des enfants disparues et assassinées, et soutenir certaines Premières nations, notamment au Nunavik en matière de logement (11 M$), de justice et pour améliorer l'accès aux services gouvernementaux. Aussi, des initiatives en collaboration avec des acteurs des communautés, par exemple les corps policiers autochtones, sont prévues pour que les services de premières lignes soient plus adaptés et que certaines barrières à l'accessibilité soient levées. Des investissements sont à prévoir pour la rénovation et à l'agrandissement du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or qui accueillera une clinique médicale et de l'hébergement pour les patients et patientes résidant à l'extérieur de la ville.

PRÉVENTION
DE LA VIOLENCE ET DES FÉMINICIDES

- ↳ 10,6 M$ pour la lutte contre la violence armée, notamment à Montréal et Laval
- ↳ 8,2 M$ pour la police : pour l'École nationale de police et la formation de 350 policiers et policières supplémentaires (5,7 M$), et pour réformer la police (2,5 M$)
- ↳ 4,1 M$ pour soutenir les personnes en poste affectées aux dossiers de violences sexuelles et conjugales dans le cadre de poursuites criminelles et pénales

Comme nous le disions pour la meilleure prise en compte du racisme et des autres discriminations, plusieurs groupes féministes espèrent que la réforme permettra de mieux former les policiers et policières à la violence conjugale (RMFVVC). D'ailleurs, l'ajout de ressources en matière de poursuite est bien accueilli, mais les groupes de femmes font remarquer qu'une des problématiques importantes est l'accès aux professionnels de la justice dans chacune des régions du Québec.

Espérons que la lutte contre les armes à feu sera accompagnée d'investissements conséquents en prévention qui doivent se faire en amont et avec des acteurs terrain, par exemple en renforçant le milieu communautaire en augmentant substantiellement son financement à la mission.

LOGEMENT

- ↳ 9,5 M$ pour 1 500 nouveaux logements abordables, dont 500 réalisés par le privé
- ↳ 105 M$ pour la rénovation du parc HLM (auxquels s'ajoute la somme équivalente de la part du gouvernement fédéral, comme prévu dans l'Entente Canada-Québec sur le logement)
- ↳ 5,5 M$ pour le programme Supplément au loyer, pour permettre à 2 000 ménages à faible revenu de payer un loyer qui correspond à 25 % de leur revenu
- ↳ 42,6 M$ pour bonifier la composante logement du crédit d'impôt remboursable pour la solidarité
- ↳ 5,8 M$ en soutien aux municipalités et aux offices d'habitation pour les ménages sans logis

LOGEMENTS SOCIAUX

Le gouvernement promet d'honorer la livraison des 3 750 unités annoncées l'an dernier : les 3 300 derniers logements avec le programme AccèsLogis (dont 1 297 à Montréal) et 450 logements financés grâce aux sommes fédérales dans le cadre de l'Initiative pour la création rapide de logements (ICRL) — un programme ponctuel non renouvelé dans le cadre de ce budget. Donc, en matière de logement social, aucun nouvel engagement de la part du gouvernement de la CAQ.

Des groupes craignent même que ces sommes ne permettent même pas de livrer les unités de logements annoncés les années précédentes. On rappelait récemment que la livraison du tiers (1/3) des unités annoncées par la CAQ se fait encore attendre… « Depuis 2018, le gouvernement de François Legault n'a financé que 4 700 des 14 000 logements sociaux promis au Québec, une situation dénoncée par les organismes qui ont monté des projets d'habitations destinées aux moins nantis, en attente de fonds depuis plusieurs années. » (La Presse) Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) précise que plus de « 175 000 ménages locataires au Québec ont actuellement des besoins impérieux de logement ».

Au lendemain du budget, la mairesse Valérie Plante lançait que, seulement dans la métropole, c'est 24 000 ménages qui attendent un logement social. Avec les cibles fixées par le gouvernement, on est très loin du compte !

LOGEMENTS ABORDABLES

La promesse du gouvernement en matière de logements sociaux, et surtout abordables, est de : « réaliser plus de 5 250 logements [en 6 ans] et d'assurer le maintien du parc existant » (E.18). Les 1 500 nouveaux

logements dits « abordables » annoncés seront construits dans le cadre du nouveau Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ) qui a remplacé AccèsLogis. Ce dernier permettait jadis de construire des logements sociaux, donc de répondre aux besoins des ménages à faibles revenus. Cela n'est plus assuré aujourd'hui puisque ce n'est pas une des priorités du nouveau programme. Depuis plusieurs mois, de nombreux groupes déplorent en effet que le logement social soit supplanté par le logement abordable, qui est en fait inabordable pour les ménages à faible revenu.

De plus, l'abordabilité de ces logements (en fonction du prix du marché) n'est pas garantie au fil des années… Le FRAPRU déclare donc qu'avec ce budget, « le Québec qui se désengage de ses responsabilités envers le logement social » puisque des « 1500 nouveaux logements abordables […] le tiers sera réservé aux promoteurs privés, sans aucune garantie quant au nombre de nouveaux logements sociaux qui seront finalement construits ». (FRAPRU)

RÉNOVATION DES HLM

L'entente Canada-Québec, enfin conclue, devait permettre de réinvestir dans la rénovation du parc de logements à loyers modiques (HLM) qui a grandement besoin d'amour. Toutefois, les sommes prévues par le gouvernement du Québec dans ce budget couvrent à peine la moitié des besoins minimaux identifiés par la Fédération des locataires de HLM du Québec (soit 400 M$ par année, pour les 5 prochaines années).

SUPPLÉMENTS AU LOYER

Contrairement aux années précédentes, aucun supplément au loyer n'est réservé aux personnes les plus à risque d'être en situation d'itinérance ni pour les victimes de violences conjugales et familiales. (RMFVVC)

Les quelques promesses de logements inabordables aux ménages à faible revenu, de suppléments au loyer subventionnant les propriétaires, de légères bonifications du crédit d'impôt pour locataire (pour un maximum de 126 $ supplémentaire) ou du programme allocation-logement (jusqu'à 170 $) ne font pas le poids devant la hausse vertigineuse des prix des loyers !

L'aide offerte aux municipalités et aux offices d'habitation ne permet de répondre qu'aux urgences, sans offrir de solutions structurantes.

Plusieurs s'inquiètent de la « privatisation de l'aide au logement » qui n'est pas sans rappeler les choix gouvernementaux de partenariats avec le privé dans d'autres secteurs (santé, hébergement, etc.). On laisse le champ libre au marché locatif privé pour que se poursuive la flambée des loyers dans un marché immobilier gonflé, alors que l'offre est bien en dessous de la demande en matière de logement. Le gouvernement ne s'engage donc pas à lutter contre la crise du logement, ignorant tous les effets délétères de l'aliénation du droit au logement pour des milliers de personnes.

TRANSPORT

- ↳ 200 M$ pour la relance post-pandémique du transport collectif (400 M$ en additionnant les sommes de 22-23)
- ↳ 30 M$ pour les infrastructures de transport terrestre performantes et sécuritaires

Le gouvernement reconnaît les défis du financement des transports publics en raison de la baisse d'achalandage due à l'accroissement du télétravail depuis la pandémie. Or, les sommes promises, même en additionnant celles de l'an dernier (200 M$) à celles de l'année en cours, ne font pas le poids. Le gouvernement du Québec fait appel au gouvernement fédéral pour obtenir des transferts sans condition afin de combler le manque à gagner.

À SURVEILLER

- La réponse du gouvernement de la CAQ aux solutions identifiées « à la suite de la tournée de consultations de la ministre des Transports et de la Mobilité durable, prévue au printemps 2023, sur les enjeux de financement des sociétés de transport collectif. » (E.35)

ENVIRONNEMENT

Malgré les rapports plus qu'alarmants publiés ces dernières années, auxquels se joint celui publié la veille du dépôt du budget (GIEC), le gouvernement de François Legault ne nous surprend malheureusement pas avec ce budget qui, semblable aux précédents, manque d'envergure pour lutter contre la crise climatique.

Notons 3 faits saillants :

- ↳ 63,1 M$ pour le Plan nature 2030 pour protéger la biodiversité
- ↳ 50 M$ pour le programme Fonds bleu pour protéger l'eau et poursuivre la Stratégie québécoise de l'eau
- ↳ 11,6 M$ pour « Reconnaître et rétribuer les pratiques agroenvironnementales »

Bien qu'il soit important de protéger l'eau, les experts restent perplexes à l'annonce de la création d'un fonds en rappelant l'échec de l'ancien fonds vert. (IRIS) Le fonds bleu, venant soutenir des mesures de gestion de l'eau, sera garni grâce aux redevances exigées sur l'utilisation de l'eau. Mais a-t-on encore aujourd'hui le temps et le luxe de continuer à utiliser à outrance une des plus précieuses ressources de la planète ?

Face au Plan nature qui vise à protéger 30 % du territoire d'ici 2030, l'IRIS s'inquiète de la volonté de revoir les « approches de conservation » alors que le gouvernement a maintes fois exprimé sa volonté de soutenir le développement des industries d'exploitation forestière et minière. (IRIS)

Enfin, le gouvernement ne donne aucun détail sur les activités favorables à l'environnement qu'il souhaite récompenser ou, au contraire, les pratiques nuisibles à décourager en appliquant le principe de « pollueur-payeur ». Depuis des années, plusieurs espèrent que des mesures plus contraignantes et pénalisantes seront instaurées pour freiner les activités les plus polluantes tout en renflouant les coffres de l'État, comme des mesures d'écofiscalité, par exemple, pour taxer les gros véhicules à essence. (IRIS)

> CE BUDGET, SEMBLABLE AUX PRÉCÉDENTS, MANQUE D'ENVERGURE POUR LUTTER CONTRE LA CRISE CLIMATIQUE.

À SURVEILLER

- Les détails à venir sur les nouveaux investissements prévus (1,4 G$ sur 5 ans) pour déployer le Plan pour une économie verte 2023-2028 (9 G$ au total)

CONCLUSION

Dans ce budget, le gouvernement du Québec fait le choix d'offrir des cadeaux fiscaux aux mieux nantis et aux grands projets d'investissements, se privant ainsi, rappelle l'IRIS, de plus de 4 G$ par année en revenu si on cumul les baisses d'impôts aux particuliers depuis le dernier mandat de l'ère libérale (4,1 G$) et le nouveau congé fiscal aux entreprises[4] (150 M$/an). (IRIS) Aussi, devant de meilleures performances économiques que celles escompter, le gouvernement de la CAQ priorise un remboursement plus rapide de la dette sur le réinvestissement massif dans les services publics.

Donc, pour déterminer où ira l'argent des Québécois et Québécoises, l'œil du ministre Girard est d'abord rivé sur les objectifs de réduction du poids de la dette. Et comme nous avons maintenant dépassé l'Ontario, il compare le Québec à d'autres provinces canadiennes. Ce budget donne l'impression que le gouvernement détourne le regard des nombreuses crises qui fragilisent le tiers moins nanti de la population et qui auraient mérité que des sommes conséquentes soient dirigées vers des mesures structurantes pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion afin de soulager la population. Cela fait dire au Collectif pour un Québec sans pauvreté que ce budget est de « mauvais augure » en vue du renouvellement du PAGIEPS prévu cette année…

Le mouvement communautaire s'est constitué et agit toujours aujourd'hui par, pour et avec les personnes, notamment en accueillant celles qui sont laissées pour compte. Pour plusieurs groupes, il est difficile à comprendre que le gouvernement s'entête à honorer sa promesse électorale alors que la baisse d'impôts est inéquitable et prive l'État de près de 2 milliards de dollars par année de façon permanente. La SQDI résume ainsi la situation :

« Il est inconcevable de baisser les impôts à un moment où les services semblent de plus en plus rationnés, où les coûts de système et l'inflation explosent et où les familles sont toujours plus poussées vers le secteur privé pour pallier les manques du secteur public. Pour la Société, baisser les impôts est une aberration qui risque de menacer durablement la capacité de l'État à donner des services universels, de qualité et en quantité suffisante. » (SQDI)

Ces choix politiques de la CAQ sont de plus en plus clairs en ce début de second mandat de ce gouvernement qui prend parti pour les mieux nantis. Ces annonces se font alors que les ménages s'appauvrissent à grande vitesse en contexte d'inflation. Ceux-ci font aussi les frais de réseaux publics affaiblis, de moins en moins capables de répondre aux demandes, même les plus urgentes. Les médias rapportent quotidiennement des points de rupture dans les services publics, un peu partout sur le territoire, que ce soit dans les hôpitaux, les écoles, etc. Or, comme nous l'avons vu tout au long de cette analyse, les investissements consentis par le gouvernement sont partout insuffisants pour répondre à la demande actuelle, sans parler des besoins à venir…

4. Bonification d'un congé fiscal pour les grands projets d'investissements (de plus de 100M $), dans 8 secteurs de l'économie ; ce qui fait que le gouvernement en subventionne 25 %. (IRIS)

LE GOUVERNEMENT FAIT DONC LE CHOIX CONSCIENT DE :

- Ne pas faire les investissements nécessaires ni déployer la volonté politique pour lutter contre les discriminations et les inégalités. Sauf peut-être lorsqu'il s'agit de (ré) intégrer les personnes en emploi pour répondre à la pénurie de main-d'œuvre…

- Laisser plus d'une personne sur dix au Québec avec des revenus ne permettant pas de couvrir ses besoins de base (FAFMRQ)

- Laisser les ménages poireauter en attente d'un logement social ou qui répond à leurs besoins, d'une place en garderie, de soins à domicile, d'une place en hébergement de longue durée de qualité, en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence, pour jeunes en difficulté, d'un service en santé mentale ou de tout autre soin et service en lien avec l'un des déterminants sociaux de la santé…

- Laisser encore dépérir les infrastructures publiques, comme une majorité d'écoles

- Laisser se dégrader les services de transports en commun et de transports adaptés

- Laisser les organismes communautaires dans un état de sous-financement chronique

Et la liste est encore longue… Par manque de services publics, de plus en plus de gens sont forcés de débourser de l'argent pour des services dans le secteur privé. Les quelques dollars remis dans les poches des Québécois et Québécoises avec les baisses d'impôts ne combleront jamais les pertes au niveau des individus, et encore moins, au niveau de la richesse et de la protection collective que constituent nos institutions et services publics…

En misant sur la baisse d'impôts et sur la privatisation, ce gouvernement ne s'engage pas à répondre aux besoins du tiers des Québécoises et Québécois les plus démunis. Il entrave ainsi la mise en œuvre de leurs droits : par exemple l'accès au logement, à la santé, à l'alimentation, à la mobilité, etc. Les groupes communautaires travaillent par, pour et avec le « tiers monde » envers qui le gouvernement du Québec ne s'est pas engagé dans ce budget… Ce budget conservateur et peu mobilisant à première lecture, laisse pourtant poindre l'espoir d'insuffler assez d'indignation à ce tiers délaissé de la population pour redonner force au mouvement de lutte vers une plus grande justice sociale, pour la justice fiscale et la justice climatique…

RÉFÉRENCES

DOCUMENTS LIÉS AU BUDGET

- Budget 2023-2024
- Budget 2023-2024, plan budgétaire
- Plans annuels de gestion des dépenses des ministères et organismes 2023-2024
- Budget de dépenses 2023-2024, Crédits et dépenses des portefeuilles 2023-2024

RÉACTIONS DU MILIEU COMMUNAUTAIRE

- Le ministre Carmant continue de faire la sourde oreille au milieu communautaire, Coalition des Tables Régionales d'Organismes Communautaires (CTROC)
- Un aveuglement de mauvais augure pour la lutte contre la pauvreté, Collectif pour un Québec sans pauvreté
- Un Québec engagé pour les mieux nantis, Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ)
- Un budget des plus décevants pour les victimes de violence conjugale, Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale
- Le gouvernement Legault rate la cible pour les familles et le milieu communautaire, Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF)
- Un Québec qui se désengage de ses responsabilités envers le logement social, Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)
- La CAQ affiche ses couleurs, Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS)
- Rehaussement au PSOC à la mission globale : 5 M$ des 100 M$ revendiqués, Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM)
- Encore une réforme de la santé qui ne tient pas compte de la population, Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM)
- Pour que nos ados s'épanouissent, investissons dans nos maisons des jeunes !, Regroupement des maisons des jeunes du Québec (RMJQ)
- Le RODCD déçu du budget 2023 : Aucune mesure d'indexation pour la défense des droits, Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD)
- Un pas dans la bonne direction pour la santé mentale des nouveaux parents, Réseau des Centres de ressources périnatales du Québec (RCRPQ) :
- Des investissements inadaptés aux défis de l'action communautaire autonome, Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)
- Un budget « engagé », vraiment ? La Société québécoise de la déficience intellectuelle , dénonce le rendez-vous manqué du budget provincial 2023-2024, Société québécoise de la déficience intellectuelle (SQDI)
- Réponse des quartiers de Montréal à la détresse des demandeuses et demandeurs d'asile, Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)

ARTICLES ET PRESSE

- Éric Girard rompt avec la tradition (pédiatrie sociale), La Presse, 20 mars 2023
- Un budget inadéquat pour les popotes roulantes, Journal de Chambly, 23 mars 2023
- Éducation et santé | Legault veut changer la gestion, La Presse, 4 mars 2023
- Au Québec | Seulement le tiers des logements sociaux promis ont été construits, La Presse, 21 février 2023
- Les organismes d'aide alimentaire « délaissés », TVA Nouvelles, 22 mars 2023
- Budget Girard : encore plus d'écoles vétustes au Québec, TVA Nouvelles, 21 mars 2023

RIOCM
Regroupement intersectoriel
des organismes communautaires
de Montréal

6839, rue Drolet, bureau 211
Montréal (Québec) H2S 2T1

WWW.RIOCM.ORG

TÉLÉPHONE 514 277-1118
COURRIEL info@riocm.org